

THE MAURITIUS TURF CLUB



COMMUNIQUE

Emis le : 05 juillet 2019

A : 8.00 am

THE BABS A.R. MOOSA CUP (2ème course)

Le public est avisé que le cheval **No. 7 CAPTAIN MY CAPTAIN** est retiré de cette course pour cause de boiterie.

Conformément à l'article 6 des « Règlements des Paris » sur les **BOOKS**, tous les paris engagés sur la **2ème** course avant ce communiqué sont considérés comme nuls et remboursés. Les paris sont donc ouverts à nouveau et tout reçu remis au parieur doit maintenant porter une mention spéciale.

À noter que le cheval **No. 11 BOUCLETTE TOP** qui avait été désigné comme Emergency Acceptor, participera à cette épreuve avec **SUNIL BUSSUNT** en selle.

En ce qui concerne le **TOTE**, les paris engagés sur le **No. 7 CAPTAIN MY CAPTAIN** seront remboursés après l'annonce du résultat officiel à l'exception des paris pour lesquels il est prévu dans leurs règlements que le Tote Favourite remplacera ce cheval.

Benoît Halbwachs
SECRETAIRE

THE MAURITIUS TURF CLUB

PORT-LOUIS



MAURITIUS

CHAMP DE MARS

COMMUNIQUE

Emis le : 05 juillet 2019

A : 8.00 am

THE L. EDGARD ADOLPHE OBE CUP (3ème course)

Le public est avisé que le cheval **No. 7 AMRITSAR** est retiré de cette course pour cause de boiterie.

Conformément à l'article 6 des « Règlements des Paris » sur les **BOOKS**, tous les paris engagés sur la **3ème** course avant ce communiqué sont considérés comme nuls et remboursés. Les paris sont donc ouverts à nouveau et tout reçu remis au parieur doit maintenant porter une mention spéciale.

À noter que le cheval **No. 11 ITDAWNEDONME** qui avait été désigné comme Emergency Acceptor, participera à cette épreuve avec **KERSLEY RAMSAMY** en selle.

En ce qui concerne le **TOTE**, les paris engagés sur le **No. 7 AMRITSAR** seront remboursés après l'annonce du résultat officiel à l'exception des paris pour lesquels il est prévu dans leurs règlements que le Tote Favourite remplacera ce cheval.

Benoît Halbwachts
SECRETAIRE

THE MAURITIUS TURF CLUB

PORT-LOUIS



MAURITIUS

CHAMP DE MARS

COMMUNIQUE

Émis le : 05 juillet 2019

A : 08:00 a.m

THE L'EXPRESS TURF WINTER STAKES TROPHY

(6^{ème} course)

Le public est avisé que le cheval **No. 9 DISCO AL** est retiré de cette course, le cheval ayant eu une enflure au tendon.

Conformément à l'article 6 des « Règlements des Paris » sur les **BOOKS**, tous les paris engagés sur la **6^{ème}** course avant ce communiqué sont considérés comme nuls et remboursés.

Les paris sont donc ouverts à nouveau et tout reçu remis au parieur doit maintenant porter une mention spéciale.

En ce qui concerne le **TOTE**, les paris engagés sur le **No. 9 DISCO AL** seront remboursés après l'annonce du résultat officiel à l'exception des paris pour lesquels il est prévu dans leurs règlements que le Tote Favorite remplacera ce cheval.

Benoit Halbwachs
Secrétaire